

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Bureau des étudiant.e.s

Cette association réalise différentes actions pendant l'année universitaire afin de répondre aux besoins des étudiant.e.s, de promouvoir leur travail et d'enrichir la vie au sein de l'établissement.

Email : bde@moco.art

Facebook : Beaux-Arts BDE

CROUS Montpellier

2, rue Monteil 34033 Montpellier Cedex

T. 04 67 41 50 00 / www.crous-montpellier.fr

Bourses d'études

Pour une première demande de Dossier Social Etudiant (DSE), s'inscrire impérativement et exclusivement sur le Crous de votre académie d'origine aux dates indiquées sur le site : www.cnous.fr/bourses/constituer-dossier-social-etudiant

Sous conditions, le barème est établi chaque année par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

LOGEMENT

Les logements sociaux pour étudiant.e.s boursier.e.s sont gérés par le Crous. Les étudiant.e.s doivent en faire la demande en même temps que les bourses sur critères sociaux (DSE). Le centre d'art MO.CO. Panacée possède en son sein une résidence de logement étudiants. Ces logements, gérés par le Crous, sont alloués en priorité aux étudiant.e.s boursier.e.s de l'École Supérieure des Beaux-Arts.

Assistante sociale du Crous

Les étudiants peuvent s'adresser au service sociale du Crous pour tout problème relevant de sa compétence à : service.social@crous-montpellier.fr

**MO.CO. MONTPELLIER
CONTEMPORAIN**

JOURNÉE PORTES OUVERTES

27.01.2024
10H → 17H

MO.CO. ESBA ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX ARTS

*130 rue Yéhudi Mènuhin,
34000 Montpellier*

WWW.MOCO.ART

**MO.CO. MONTPELLIER
CONTEMPORAIN**



**MO.CO. MONTPELLIER
CONTEMPORAIN :
UNE INSTITUTION, TROIS LIEUX**

MO.CO. Montpellier Contemporain est un établissement public de coopération culturelle dédié à l’art contemporain. Cet écosystème artistique unique au monde réunit deux lieux d’exposition (MO.CO. et MO.CO. Panacée) et l’École supérieure des beaux-arts (MO.CO. Esba).

MO.CO. ESBA

Intégrée au sein d’un écosystème lui permettant d’aller au-delà des missions traditionnelles dévolues aux écoles d’art, MO.CO. Esba met en place un modèle pédagogique original, intégrant année par année les étudiant.e.s à la vie de l’institution. Ils.elles sont ainsi invité.e.s à participer pleinement aux activités des deux espaces d’exposition du MO.CO.: des rencontres, workshops et visites d’ateliers organisées avec artistes, curators et critiques, jusqu’aux stages effectués au sein des services des expositions, de la médiation, de la régie ou de la communication, en passant par une riche programmation de conférences, de tables rondes et de projections.

Cette immersion forme le cœur du projet pédagogique de l’école : participatif, basé sur la confrontation des points de vue et développant ses projets à l’échelle d’un territoire, tout en tissant activement son réseau à l’étranger.

Parallèlement, l’école accompagne activement ses diplômé.e.s, notamment avec le programme post-diplôme Saison.6 autour de grands événements internationaux, la résidence Transatlantiques, Bandjoun Station au Cameroun, la Cité internationale des arts à Paris, l’Abbaye de Fontfroide à Narbonne etc.

CONCOURS D’ENTRÉE

Le concours se déroule en deux étapes :

- La pré-sélection : seul.e.s les candidat.e.s admis.e.s seront habilité.e.s à poursuivre le concours
- Les épreuves d’admissibilité se composent de trois épreuves obligatoires :
 - Une épreuve écrite destinée à évaluer la culture générale et la maîtrise de la langue française
 - Une épreuve de pratique artistique
 - Un entretien avec un jury composé de trois membres nommés par le directeur

1. Hors Parcoursup

Retrait du dossier : à partir du 17 janvier 2024 sur le site internet de l’école moco.esba.art ou moco.art

2. Via Parcoursup

Sur la plateforme parcoursup.fr
Limite de dépôt des dossiers : 3 avril 2024
Frais de dossier d’inscription : 50€

Rappel des critères pour entrer en année 1

- Être titulaire du baccalauréat (ou candidat.e à la session de l’année en cours)
 - Être titulaire d’un titre équivalent au baccalauréat, français ou étranger
 - Satisfaire aux épreuves du concours d’entrée
 - Être titulaire du test de français niveau B2
- La direction de l’établissement peut, après avis de la commission de recevabilité et à titre dérogatoire, autoriser à se présenter aux épreuves du concours d’entrée un.e candidat.e rendant compte d’un parcours scolaire suivi, d’une pratique artistique ou d’une activité professionnelle recevable.

Les épreuves

- Mardi 16 avril
Épreuve de pré-sélection / à distance
- Mardi 29 avril
Épreuves écrites et expression plastique / à distance
- Mardi 14 ou mercredi 15 mai
Entretien avec un jury sur la base d’un dossier personnel au MO.CO. Esba

Résultats

À partir du 21 mai 2024
Sur le site internet de l’établissement www.moco.esba.art et sur la plateforme parcoursup.fr

**COMMISSION D’ADMISSION EN
COURS DE CURSUS
(2, 3 OU 4ÈME ANNÉE)**

Les candidat.e.s doivent justifier de l’obtention de* :

- 60 ECTS pour un accès en semestre 3 (2ème année)
- 120 ECTS pour un accès en semestre 5 (3ème année)
- 180 ECTS pour un accès en semestre 7 (4ème année)

**Obtenus en France dans un établissement d’enseignement supérieur public ou privé reconnu par l’État ou que le cycle d’études suivi soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau.*

- Obtenus dans un autre État membre de l’Union européenne ou dans un autre État partie à l’accord sur l’espace économique européen dans le cadre d’études suivies dans un établissement d’enseignement supérieur appliquant les règles de l’espace européen de l’enseignement supérieur.

- Les candidat.e.s ayant obtenu des diplômes hors de l’Union européenne. Ces diplômes feront l’objet d’un contrôle de comparabilité avec les diplômes français.

Pour l’ensemble des années : un dossier de création personnelle comportant une sélection de 15 œuvres représentatives de votre travail de production et de vos recherches (dessins, photographies, croquis ou peintures, performances, sculptures, installations, vidéo, etc).

Auxquels s’ajoutent :

- Pour la 3ème année : une note d’intention d’une ou deux pages dans lesquelles vous devrez présenter les orientations plastiques en vue du DNA (pratiques et références plastiques).

- Pour la 4ème année : une note d’intention (en 5 ou 10 lignes) présentant les enjeux de votre travail plastique, ainsi que votre projet de mémoire (une page) en lien avec les problématiques de votre travail plastique

Pour les candidat.e.s étranger.e.s, le test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l’entrée à MO.CO. Esba.

- **Retrait du dossier** à partir du 17 janvier 2024 sur moco.esba.fr
 - **Limite de dépôt des dossiers** le 2 avril 2024
 - **Pré-sélection** le 24 avril 2025
 - **Entretien** le 7 mai 2024
- Frais de dossier d’inscription : 50€

FRAIS DE SCOLARITÉ

Résident.e.s de Montpellier Méditerranée Métropole : 430€
Résident.e.s hors Montpellier Méditerranée Métropole : 640€
Caution de bibliothèque : 92€

Cette caution est exigée pour le prêt de livres en bibliothèque. Elle est encaissée en début de scolarité et remboursée en fin de scolarité de l’étudiant dans l’établissement.

Obligations

Contribution à la Vie Etudiante et de Campus
La CVEC est une contribution obligatoire (100 € en 2023-24) collectée par les crous qui permet de développer des services utiles dans votre quotidien, dans votre établissement et dans le Crous de votre académie.

Les étudiant.e.s boursier.e.s sont exonéré.e.s de cette contribution. Pour connaître les détails de cette nouvelle mesure, voir sur : cvec.etudiants.gouv.fr